

Réf. : PM/15008588

Lausanne, le 18 mai 2011

**Résolution Vassilis Venizelos et consorts – Vers une agglomération yverdonnoise forte, unie et coordonnée ! (10\_RES\_042)**

Madame la Présidente,

Le Grand Conseil a adopté le 9 novembre 2010 la résolution mentionnée en référence.

Elle avait la teneur suivante :

*Suite à l'annonce du retrait de la commune de Montagny du projet d'agglomération yverdonnoise, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à poursuivre ses efforts pour qu'un accord politique soit trouvé entre les différentes parties concernées.*

Le Chef du Département des infrastructures et le Chef du Département de l'économie ont conjugué leurs efforts pour expliquer les enjeux du projet et faire modifier la position de la municipalité de la commune de Montagny-près-Yverdon.

Ces efforts ont permis de trouver un accord et la commune de Montagny-près-Yverdon a signé le protocole additionnel à la Convention pour la mise en œuvre commune du projet d'agglomération yverdonnoise aggro Y le 18 novembre 2010, en même temps que les 8 autres communes concernées et après signature du Conseil d'Etat.

La position de retrait du projet de la commune de Montagny-près-Yverdon découlait de divergences sur des questions de gouvernance et de fonctionnement du projet.

Ces problématiques ont été traitées depuis par les partenaires du projet d'agglomération et des formalisations ont été apportées en complément au protocole déjà cité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pascal Broulis

LA VICE-CHANCELIERE



Sandra Nicollier

**Copie**

- SG DEC